

## CONDITIONS DE GARANTIE 2009

### *Introduction*

Les présents accords constituent des conditions conventionnelles et supplémentaires par rapport à la garantie légale sur nos produits et se réfèrent uniquement aux biens produits par la société Power-One, tout "accessoire" étant ici expressément exclu.

En cas de différences et/ou d'incompatibilité avec le contenu des conditions générales d'achat, ces dernières doivent être considérées prévalentes.

### **Conditions de garantie**

#### **1) VALIDITE**

La validité et l'applicabilité de cette garantie sont subordonnées au paiement total de la fourniture par l'acheteur.

#### **2) RESPONSABILITE DU FABRICANT**

A L'EXCEPTION DE CE QUI EST EXPRESSEMENT INDIQUE DANS LE PRESENT DOCUMENT, LE FABRICANT NE RECONNAIT AUCUN AUTRE TYPE DE GARANTIE DIRECTE OU INDIRECTE. NOTAMMENT, LE FABRICANT DECLINE TOUTE RESPONSABILITE POUR TOUTE PERTE DE PROFITS, VIOLATION DES LOIS OU DOMMAGES INDIRECTS ACCIDENTELS, SPECIAUX OU CONSEQUENTS DERIVANT DE N'IMPORTE QUEL TYPE D'UTILISATION DU PRODUIT.

AUCUN REMBOURSEMENT, INDEMNITE ET/OU COMPENSATION NE SERA DUE PAR LE FABRICANT A RAISON DE TOUT DEFAULT RESULTANT DE LA PRODUCTION MANQUEE D'ENERGIE ELECTRIQUE, SAUF POUR CE QUI EST SPECIFIE SOUS L'ART. 7 CI-DESSOUS).

#### **3) DUREE**

La durée de cette garantie conventionnelle est de :

- 66 mois pour les inverseurs sauf pour les modèles PVI-10.0-OUTD et PVI-12.5-OUTD ;

- 126 mois pour les modèles PVI-10.0-OUTD et PVI-12.5-OUTD et leurs variantes ;

A la fin de cette période, la garantie sera considérée automatiquement échue sans besoin de notification et tout droit d'extension étant exclu.

Les pièces réparées ou remplacées en force des présents, sont garanties pour 18 mois à partir de la date de livraison des pièces, ou selon les conditions et le délai établis dans la garantie originale au cas où cette dernière devrait échoir plus tard.

#### **4) FONCTIONNEMENT DU MODEM POWER LINE (PLM)**

Par le présent le Fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications au produit à tout moment, sans devoir en informer les clients au préalable. Le Fabricant ne garantit pas le fonctionnement du système de communication des données via le Modem Power Line (PLM) en présence de réseaux électriques avec distorsion harmonique ou parasitage haute fréquence du type identifiable auprès des établissements industriels ou bien des charges irrégulières (moteurs n'étant pas bien protégés, alimentateurs "switching", inverseurs de puissance, etc.) et, en particulier, il décline toute responsabilité pour le fonctionnement irrégulier de la transmission des données provoqué par des phénomènes de distorsion du réseau électrique. En plus, le Fabricant

décline toute responsabilité pour le fonctionnement irrégulier de la transmission des données en cas de présence d'autre dispositifs outre aux modems Power Line.

## **5) EXCLUSIONS DE LA GARANTIE CONVENTIONNELLE**

La garantie conventionnelle doit être considérée comme non applicable dans les cas suivants :

- Les dommages causés durant le transport si les biens sont livrés ex-works à Power-One.
- L'installation, l'assemblage et la mise en route ne sont pas exécutés selon les règles de l'art ou sans la conformité totale aux instructions contenues dans le Manuel d'utilisation et Installation du Produit.
- La négligence ou le non respect des instructions d'entretien programmé des inverseurs des séries PVI-CENTRAL sauf si expressément inclus dans l'offre de Power-One, ainsi qu'il est reporté dans le Manuel d'Utilisation et Installation, comprenant le nettoyage régulier, le contrôle des filtres et le contrôle des dispositifs de sécurité et de fonctionnement.
- Le démontage du couvercle et des autres parties de l'unité (sauf si expressément requis et uniquement pour la période nécessaire pour terminer les opérations d'installation), l'altération, la modification ou la réparation non autorisées
- Le non respect des instructions en matière de compatibilité environnementale (par ex. altitude, humidité, température, etc.)
- Une ventilation insuffisante ou l'installation dans des milieux pas adéquats (présence excessive de poussières ou de substances corrosives)
- Le non respect des normes de sécurité applicables
- *Force majeure* (y compris, mais pas exclusivement, le foudroiement et d'autres situations liées au parasitage atmosphérique, guerres, révolutions, actes de terrorisme, surtensions de réseau, pics de tension, incendies, vandalisme, et tout autre événement hors du contrôle du Fabricant, indépendamment du fait que ce dernier connaisse la possibilité que cet événement puisse avoir lieu.
- L'usure, inévitable même en cas d'emploi correct (usure naturelle).
- Surtension côté CC et CA causée par des tensions d'entrée et de sortie trop élevées non induites par la machine.
- Contrôleurs ;
- Accessoires ;

## **6) EXCLUSION TOTALE DE LA GARANTIE**

Les composants ci-dessous sont également exclus de cette garantie :

- Fusibles, en entrée côté CC et en sortie côté CA
- Déchargeurs et varistors de protection contre les surtensions et les pics de tension
- Filtres anti-poussière

## **7) SERVICES DE GARANTIE**

Niveaux de service

Exception faite pour l'identification au niveau d'Entrée de service, décrit ci-dessous, Power-One se réserve le droit, à son choix sans appel, de diversifier le niveau de la garantie sur la base des conditions spécifiées durant la phase d'offre du produit.

#### Niveau d'Entrée.

A ce niveau de service, Power-One s'engage à

- a) offrir un service de support technique à l'acheteur en phase de dépannage. Ce service est actif de 8h00 à 17h00, du Lundi au Vendredi, en appelant le numéro gratuit Power-One.
- b) offrir un service de formation concernant le produit et l'identification des défauts du produit. Le cours de formation sera tenu auprès de l'établissement de production de Power-One ou les bureaux commerciaux Power-One de référence pour l'acheteur. Power-One est également disponible à considérer la possibilité de tenir le cours de formation dans un siège indiqué par l'acheteur. Dans ce cas, les frais pour le transfert du personnel spécialisé Power-One seront à la charge de l'acheteur, après accord entre les parties.
- c) garantir la réparation ou le remplacement, à son avis incontestable, des pièces défectueuses, dans un délai raisonnable, à partir du moment de la réception de la pièce dans l'établissement de production de Power-One. Il va de soi que les frais de livraison au site d'installation et retour, ainsi que les coûts pour le démontage de la pièce resteront à la charge de l'acheteur.

#### Niveau 1.

A ce niveau de service, outre à ce qui est mentionné sous les points a) et b) du niveau d'entrée, Power-One prend en charge les coûts de livraison au site d'installation ou un autre siège indiqué par l'acheteur (2) et retour.

Les méthodes de livraison des pièces défectueuses ainsi que celles pour le renvoi après la réparation suivent les modalités de service standard offertes par le transporteur conventionné de Power-One et, en tout cas, ne doivent pas dépasser les 10 jours ouvrables par voyage.

En cas de production manquée et prouvée d'énergie, pour des causes dérivant directement de défauts de la machine, inclus dans les défauts couverts par la garantie, Power-One remboursera un montant équivalent à la perte de production d'énergie courante et prouvée, aux prix suivants :

- 1,5 €/jour par kWp installé (Italie, France, Benelux et Espagne) (1)
- 1,0 €/jour par kWp installé (Allemagne et Europe Orientale) (1)

Le remboursement sera calculé à partir du trente et unième jour ouvrable suivant la notification du défaut et uniquement pour la production manquée causée par un temps excessif employé pour la réparation/le remplacement et la livraison des pièces sous garantie, sauf pour les cas de *force majeure* pas dépendants de Power One. Tout retard de livraison dû à la non disponibilité du recevant ne comportera aucun remboursement.

Si l'analyse de la pièce présumée défectueuse ne détecte aucun défaut pouvant être considéré comme couvert par la garantie, Power-One débitera à l'acheteur les frais pour la collecte et la livraison de la pièce.

#### Niveau 2.

A ce niveau de service, outre à ce qui est mentionné sous les points a) et b) des niveaux de service précédents, Power-One offre la livraison au lieu de destination choisi par l'acheteur, d'une pièce de remplacement équivalente à la pièce identifiée comme étant défectueuse, dans un délai de deux jours ouvrables à partir de la notification du défaut (2).

Selon les instructions de Power-One, l'acheteur organisera la livraison de la pièce défectueuse à Power-One dans un délai de 10 jours ouvrables à partir de la date de réception de la pièce de remplacement à destination.

Les frais de livraison pour la pièce de remplacement, ainsi que les coûts pour le renvoi de la pièce défectueuse seront à la charge de Power-One (2).

En cas de production manquée et prouvée d'énergie, pour des causes dérivant directement de défauts de la machine, inclus dans les défauts couverts par la garantie, Power-One rembourse un montant équivalent à la perte de production d'énergie courante et prouvée, aux prix suivants :

- 1,5 €/jour par kWp installé (Italie, France, Benelux et Espagne) (1)
- 1,0 €/jour par kWp installé (Allemagne et Europe Orientale) (1)

Le remboursement sera calculé à partir du troisième jour ouvrable suivant la notification du défaut après consentement de Power-One.

Le remboursement est reconnu uniquement pour la production manquée à cause d'un temps excessif employé pour la livraison des pièces de remplacement, sauf pour les cas de *force majeure* pas dépendants de Power One. Tout retard de livraison dû à la non disponibilité du recevant ne comportera aucun remboursement.

Si l'analyse de la pièce présumée défectueuse ne détecte aucun défaut pouvant être considéré comme couvert par la garantie, Power-One débitera à l'acheteur les coûts pour le remplacement des pièces, ainsi que les frais de livraison correspondants.

### Niveau 3.

A ce niveau de service, Power-One s'engage à garantir, outre à ce qui est mentionné sous le point a) du niveau d'entrée de service, la résolution des problèmes sous le couvert de Power-One et la réparation de la machine au moyen d'opérations directes sur site par son personnel ou un personnel autorisé Power-One (entretien non programmé), dans un délai de deux jours ouvrables suivant la notification du défaut de la part du client. Les coûts de livraison (2) au site des pièces détachées nécessaires pour la réparation de la machine ainsi que ceux du dit site au magasin Power-One et toutes les menues dépenses du personnel chargé de la réparation de la machine seront à la charge de Power-One.

Si la procédure de demande d'assistance a été exécutée correctement, faute de rétablissement du bon fonctionnement du système dans un délai de deux jours ouvrables étant du couvert de Power-One, cette dernière rembourse un montant équivalent à la perte de production d'énergie courante et prouvée, aux prix suivants :

- 1,5 €/jour par kWp installé (Italie, France, Benelux et Espagne) (1)
- 1,0 €/jour par kWp installé (Allemagne et Europe Orientale) (1)

Le remboursement sera calculé à partir du 3<sup>ème</sup> jour ouvrable suivant la notification du défaut et jusqu'à la remise en service du système, après consentement de Power-One.

Au cas où le problème ne serait pas compris dans les défauts couverts par la garantie, Power-One se réserve le droit de débiter au client les frais auxquels elle a fait face.

(1) Les tarifs de remboursement sont fixés à la date du 31 décembre 2008. Ils sont sujets à variation annuelle selon avis incontestable de Power-One et aux réductions qu'elle décidera d'accorder.

(2) Exception faite pour le niveau d'entrée, les niveaux de service plus hauts sont offerts uniquement dans les pays de l'Union Européenne et en Suisse. Pour les pays non-membres de l'UE, sauf la Suisse, l'extension du niveau sera sujette à des négociations séparées.

Veillez contacter le représentant commercial Power-One pour toute information supplémentaire concernant le niveau de service applicable pour chaque pays.

Ces niveaux de service peuvent être réalisés à l'intérieur de programmes d'assistance de garantie spécifiques définis localement par chaque bureau commercial Power-One. Nous vous recommandons de contacter les bureaux Power-One de votre zone pour recevoir les renseignements sur ces programmes.

Aucun niveau de service mentionné dans les présents n'implique la fourniture d'un service d'entretien programmé pour les produits Power-One, pour les inverseurs de chaînes ni les

inverseurs de la série PVI-CENTRAL. Pour cette raison, le service d'entretien programmé, si offert par Power-One, sera quantifié séparément à l'intérieur de l'offre.

#### **Procédure de demande d'assistance pour les machines couvertes par la garantie.**

En cas de défaut sur un inverseur rentrant dans les produits couverts par la garantie, suivez la procédure ci-dessous pour bénéficier du service de garantie.

Informez votre représentant commercial AURORA du défaut. Un numéro vert dédié ou le numéro du service peuvent être disponibles pour chaque pays, votre représentant commercial Power-One vous fournira tout renseignement nécessaire.

Prière de fournir le numéro de la pièce ainsi que le numéro de série de la machine défectueuse.

L'opérateur vous donnera toutes les informations nécessaires pour documenter et repérer le défaut ainsi que tous les renseignements utiles pour l'analyse qui ira suivre. Toujours spécifier ce qui suit :

- le nom de la société ainsi que le numéro TVA de l'installateur ou de la personne requérant le service ;
- l'adresse à laquelle vous souhaitez recevoir la pièce de remplacement ou les pièces détachées ;
- un numéro de téléphone, fax ou une adresse électronique à utiliser pour toute communication nécessaire à la fourniture du service de garantie ;
- le modèle de l'inverseur défectueux ;
- le numéro de série de la machine défectueuse ;
- toute demande d'offre pour l'assistance sur site par le personnel Power-One

La réception de la part de Power-One, également possible par écrit, de toutes les informations requises donnera l'accès au service d'assistance en garantie, qui prévoit ce qui suit :

- a) POUR TOUS LES NIVEAUX DE SERVICE : un numéro RMA associé au service de garantie spécifique sera communiqué à l'acheteur qui devra le reporter sur toutes les communications successives et les documents de transport pour les biens renvoyés à Power-One
- b) POUR LES NIVEAUX DE SERVICE 1 ET 2 : les instructions pour la livraison de la pièce défectueuse (nom du transporteur et numéro de compte à utiliser ) à Power-One.
- c) UNIQUEMENT POUR LE NIVEAU DE SERVICE 2 : livraison de la pièce détachée à l'acheteur dans un délai de deux jours ouvrables à l'adresse indiquée.
- d) UNIQUEMENT POUR LE NIVEAU DE SERVICE 3 : dépannage sur site effectué par le personnel Power-One ou le personnel autorisé par cette dernière dans un délais de deux jours ouvrables à partir de la notification du défaut.

Pour le niveau de service 2, l'acheteur ayant demandé le service doit envoyer, dans un délai de 10 jours ouvrables, à l'adresse suivante, le matériel défectueux désinstallé, en réutilisant l'emballage de la pièce détachée. Si Power-One Italy ne reçoit pas le matériel défectueux dans un délai de 30 jours, elle aura le droit de facturer le matériel de rechange envoyé à l'acheteur ayant demandé le service.

Voici l'adresse pour l'envoi du matériel défectueux :

Power-One Italy Spa  
Via San Giorgio 642  
52028 Terranuova Bracciolini (AREZZO)  
Tél. 055 91951